



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

Mise en commun de l'expérience des membres concernant les *quatre améliorations* et des initiatives

### Résumé

L'engagement d'accomplir les objectifs de développement durable (ODD) en opérant une transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables est inscrit dans le [Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031](#). Pour l'essentiel, cette transformation tient dans le concept des *quatre améliorations*, qui concernent la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté. Les contributions de la FAO portent sur toutes les composantes des ODD, en particulier des ODD 1 (élimination de la pauvreté), 2 (élimination de la faim) et 10 (réduction des inégalités).

La FAO soutient les efforts consentis par les membres pour accomplir les ODD au moyen des *quatre améliorations*. La séance, qui se tiendra sous la forme d'une manifestation spéciale au cours de la session ministérielle, a pour objectif principal de fournir aux membres un espace où mettre en commun l'expérience acquise dans le cadre de leurs initiatives liées aux *quatre améliorations*.

Elle vise à faciliter les débats sur les possibilités d'adoption ou de déploiement à plus grande échelle de solutions inspirées par l'expérience acquise. L'idée est de mieux comprendre et d'évaluer les pratiques optimales et les enseignements que les membres acquièrent des uns et des autres et de formuler des suggestions à l'intention de la FAO en vue d'une collaboration accrue, afin de faire adopter plus largement les solutions qui contribuent à la transformation des systèmes agroalimentaires.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

[ARC-Secretariat@fao.org](mailto:ARC-Secretariat@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

## I. Contexte

1. Le fil conducteur du [Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO](#) est la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, sans que personne ne soit laissé de côté.

2. Les *quatre améliorations* sont le principe directeur qui régit la manière dont la FAO entend contribuer directement à l'ODD 1 (élimination de la pauvreté), à l'ODD 2 (élimination de la faim) et à l'ODD 10 (réduction des inégalités), ainsi qu'au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) dans son ensemble, et elles encouragent l'adoption d'une approche stratégique et systémique. Des domaines prioritaires du Programme (DPP) ont été définis pour chacune d'entre elles:

- *Amélioration en matière de production* – établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental. Les DPP associés à l'amélioration en matière de production sont les suivants: innovation pour une production agricole durable; transformation bleue; approche «Une seule santé»; accès équitable aux ressources pour les petits producteurs; agriculture numérique.
- *Amélioration en matière de nutrition* – éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en améliorant l'accès à une alimentation saine. Les DPP sont les suivants: alimentation saine pour tous; nutrition au bénéfice des plus vulnérables; aliments salubres pour tous; réduction des pertes et du gaspillage alimentaires; transparence des marchés et des échanges commerciaux.
- *Amélioration en matière d'environnement* – protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et marins et en promouvoir l'utilisation durable, lutter contre le changement climatique grâce à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Les DPP sont les suivants: systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets; bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables; biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture; mise en place de systèmes alimentaires urbains durables.
- *Amélioration en matière de conditions de vie* – promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (par exemple entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes). Les DPP sont les suivants: égalité de genre et autonomisation des femmes rurales; transformation rurale inclusive; situations d'urgence agricole et alimentaire; systèmes agroalimentaires résilients; initiative Main dans la main; accroissement des investissements.

## II. Objectifs de la séance de mise en commun de données d'expérience concernant les quatre améliorations

3. La séance se déroulera le samedi 20 avril sous la forme d'une manifestation spéciale au cours du débat ministériel. Elle vise à favoriser une meilleure compréhension de la transformation des systèmes agroalimentaires au moyen des *quatre améliorations* ainsi que l'engagement en ce sens.

4. La manifestation spéciale facilitera la mise en commun de données empiriques entre les membres en ce qui concerne les *quatre améliorations* et créera un espace où mettre en évidence la manière dont les pratiques optimales en matière de transformation des systèmes agroalimentaires peuvent contribuer à la

réalisation des ODD 1 (élimination de la pauvreté), 2 (élimination de la faim) et 10 (réduction des inégalités), ainsi qu'à celle du Programme 2030 dans son ensemble.

5. La manifestation permettra également aux membres de formuler des suggestions et des orientations à l'intention de la FAO concernant les besoins en matière d'appui – notamment les besoins d'ordre technique ou financier – pour que les pays puissent prendre des mesures afin de mettre en œuvre le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.

### III. Résultats escomptés

Les résultats attendus sont les suivants:

- une meilleure connaissance des membres au sujet du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et des *quatre améliorations*;
- un nouvel engagement des membres à contribuer à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables;
- la mutualisation des progrès accomplis, des difficultés rencontrées et de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de la transformation des systèmes agroalimentaires au titre des *quatre améliorations*;
- le recensement de possibilités d'adoption ou de déploiement à plus grande échelle de solutions fondées sur les *quatre améliorations* qui proviennent d'autres membres;
- la formulation de suggestions et d'orientations à l'intention de la FAO concernant les besoins en matière d'appui – notamment les besoins d'ordre techniques ou financier – pour que les pays puissent prendre des mesures afin de mettre en œuvre le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.

### IV. Participants

6. La séance réunira au moins un ministre de l'agriculture ou un autre représentant ministériel de chacune des quatre sous-régions (Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest) qui présentera une étude de cas préparée en amont sur la mise en œuvre de l'approche relative aux *quatre améliorations* au niveau national dans le cadre d'un projet ou d'un programme.

7. Les autres membres sont encouragés à participer en posant des questions et en faisant part de leur expérience en la matière au cours de la manifestation.

### V. Ordre du jour

Activité	Intervenants	Durée
Vidéo de présentation générale sur les <i>quatre améliorations</i>	-	5 minutes
Allocution de bienvenue	Sous-Directeur général chargé du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique	5 minutes
Allocution d'ouverture	Intervenant invité (à confirmer)	5 minutes
Présentation des intervenants	Facilitateur – Directrice générale adjointe de la FAO (à confirmer)	5 minutes

---

Débat ministériel sur les <i>quatre améliorations</i> et brèves vidéos sur les projets	Ministres et facilitateur	45 minutes
Séance de questions-réponses et contributions des autres ministres présents	Ministres, facilitateur, autres participants	45 minutes
Résumé	Facilitateur	5 minutes